

Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

Contrats Commerciaux aux Etats Unis Trains de la déportation

Déclaration de la Fédération Cgt des Cheminots

A la suite, selon la presse, de la remise d'une déclaration du Président de la SNCF à des élus de l'Etat de Floride auprès desquels il aurait exprimé sa « *profonde peine et son regret* » quant au rôle de la SNCF dans les trains de la déportation, **la Fédération CGT des Cheminots, sollicitée, tient à rappeler et à souligner les points suivants.**

Qu'il y ait eu au sein de la SNCF des collaborateurs zélés et des agents obéissants vis-à-vis du gouvernement de Vichy et des occupants allemands qui doubleraient la hiérarchie dans les emprises ferroviaires, c'est l'évidence même. Des représentants de la SNCF ont notamment participé à l'élaboration des conditions techniques (horaires, matériels) des transports de déportation. Que la corporation dans sa plus large composition se soit particulièrement distinguée par des actes de résistance, de désobéissance, de désorganisation et de sabotages des transports malgré un attachement légendaire à leur outil de travail est une évidence. Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'un esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement. En témoignent les travaux d'historiens d'horizons divers et le fait que **la SNCF fut la seule entreprise à se voir décerner la « Légion d'honneur » et la « Croix de guerre avec palmes » pour son attitude pendant la deuxième guerre mondiale et dans la libération du pays.**

Comme la répétition est pédagogique, il nous paraît utile de rappeler **que la corporation des cheminots paya un lourd tribut à la paix, à l'indépendance et à la liberté** puisque 8 938 cheminots y laissèrent leur vie, 15 977 ont été blessés pour faits de résistance, 2 480 ont été déportés dont 1 157 sont morts dans les campas d'extermination.

Et parmi eux, nombreux ont été des dirigeants et militants de notre fédération.

Si, comme le dit l'actuel Président : « *La SNCF n'a rien à cacher* », il convient cependant de tout mettre sur la table et de faire la différence entre le poids de la présence allemande dans les emprises de la SNCF (6500 cheminots de la Reichsbahn y étaient détachés dès 1940 et beaucoup plus après...), la collaboration de certains cheminots et le fait qu'une grande partie de la corporation a résisté.

On est par contre en droit de s'interroger sur les réelles motivations qui poussent les Etats Unis d'Amérique à être si pointilleux avec un des pays en Europe qui a le plus souffert du nazisme et d'assujettir la question susvisée à l'obtention d'un contrat commercial !?